



Mise en marché collective

-Mise en contexte -

**Yves Leduc, Directeur, Commerce international
Les Producteurs laitiers du Canada**

**Collectif Stratégies Alimentaires
Bruxelles, le 2 octobre 2009**





Constats

- **Sérieux déséquilibre entre le nombre d'acheteurs et de vendeurs**
- **Concentration significative au niveau de la transformation et de la distribution de denrées agricoles et agroalimentaires**
 - **Cette concentration a reçu l'aval des gouvernements qui ont permis les fusions et acquisitions**
 - **Les grandes institutions internationales semblent peu préoccupées**





Constats

- **Sévérité et efficacité des Lois anti-trust?**
- **Le cadre juridique ayant permis l'émergence de grandes entreprises jouissant d'un pouvoir de marché énorme ne semble pas approprié pour les producteurs et paysans**
- **Les prix à la production demeure trop souvent en dessous du seuil de rentabilité (coût de production)**



Solutions

- Permettre aux producteurs et paysans agricoles de contrecarrer le pouvoir des entreprises œuvrant dans la transformation et la distribution de denrées agricoles en leur permettant le **regroupement et le contrôle de l'offre**
 - Fortement similaire aux travailleurs regroupé au sein de syndicats
- Diverses formes de regroupement de l'offre existent:
 - Fusions d'entreprises
 - Coopératives
 - Offices de mises en marché
 - Gestion des approvisionnements
 - Gestion des stocks

Requière une législation appropriée et différenciée



La mise en marché collective

- **Permet de négocier de meilleurs prix**
 - Contractualisation entre la collectivité (les producteurs) et les transformateurs/distributeurs
 - Mécanisme de fixation des prix
- **Problème du « Free Rider »**
 - Si l'ensemble de la collectivité n'adhère pas au plan de mise en marché, son avenir sera remis en questions constamment
 - La discipline de production est donc nécessaire, et ceci est la responsabilité des producteurs
 - Explique pourquoi l'Accord international sur le café n'a pas tenu
- **Contexte national/international**



Conclusion

- **Responsabilité partagée**
- **Rôle des producteurs**
- **Rôle des gouvernements**
- **Relations avec les lois et règlements nationaux**
- **Relations avec les règles du commerce international**
 - **Ne pas exporter nos problèmes**
 - **Ne pas importer les problèmes des autres**

